



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 janvier 2010

GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR -
TRAVAUX DE MENUISERIES - AVENANT N° 1
AU MARCHÉ N° 09231M017

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 22 janvier 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR - TRAVAUX DE
MENUISERIES - AVENANT N°1 AU MARCHÉ N° 09231M017**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine et particulièrement des bâtiments scolaires, le mauvais état des menuiseries d'origine du groupe scolaire Louis PASTEUR a nécessité leur remplacement dans un souci notamment d'économie d'énergies, d'accessibilité et de sécurité des ouvrages.

La rénovation du groupe scolaire Louis PASTEUR est répartie en plusieurs tranches, qui s'échelonnent sur 3 années, permettant ainsi la réalisation des travaux pendant les vacances scolaires et les périodes libérées du groupe scolaire.

Par délibération du 9 mars 2009, le Conseil municipal a approuvé le Dossier de consultation des entreprises (DCE) et a autorisé la signature des marchés.

Tous les bâtiments et toutes les menuiseries du groupe scolaire sont incluses dans ce DCE. Pendant la phase de préparation du chantier, il a été constaté que six menuiseries de la tranche conditionnelle n° 3 avaient déjà été remplacées mais qu'elles ne comportaient pas de volets roulants.

Ces modifications doivent être enregistrées. Cela entraîne une moins-value sur le marché pour la tranche conditionnelle n° 3.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent donc l'établissement d'un avenant.

Titulaire du marché : Lot Menuiseries PVC Entreprise RIDORET

Tranche conditionnelle n°3

Le montant initial de la tranche conditionnelle n° 3 est de :	42 540,00 € HT
Le montant de l'avenant en moins value est de :	2 468,80 € HT
Le montant modifié de la tranche conditionnelle n°3 est donc de :	40 071,20 € HT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 pour le lot menuiserie PVC avec l'entrepris RIDORET ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE